



DOSSIER

# Budget 2012 audace et raison

04  
12

# Journal de bord



## SOLIDARITÉS

Aide aux plus démunis : bilan après l'hiver

P. 4



## CARNAVAL

Les préparatifs du carnaval se poursuivent en ateliers

P. 5



## ANRU

La résidentialisation des immeubles en marche

P. 7



## ÉDUCATION

La mobilisation continue après l'annonce de six fermetures de classe

P. 9



## ÉVÈNEMENT

Exhibition de motos anciennes typées Café-racer les 28 et 29 avril

Design Eric Devyat

## ÉVÉNEMENT

Parade de motos anciennes --- p. 3

## VILLE ET QUARTIERS

- solidarités ----- p. 4  
 citoyenneté ----- p. 4  
 développement économique ---- p. 6  
 espace urbain ----- p. 7  
 développement durable ----- p. 8  
 jeunesse-éducation - enfance --- p. 9



## DOSSIER

Budget 2012  
audace et raison

Le 22 mars, la Municipalité a voté le budget 2012. Un budget raisonnable - car il n'augmente pas la pression fiscale dans un contexte de crise et de désengagement de l'État - et audacieux, puisqu'il assure la poursuite de deux objectifs essentiels : l'amélioration de la vie quotidienne des habitants et la continuation des programmes d'investissement. ---- p. 10

## VILLE ET QUARTIERS

- sports ----- p. 19  
 loisirs - animation des quartiers p. 20



## CULTURE

les rendez-vous ----- p. 20  
 Dieppe Scène Nationale ----- p. 22



Sébastien Jumel avec les habitants de la cité Million, lors de la rencontre de proximité du lundi 19 mars dernier.

Budget 2012 : engagements pris,  
engagements respectés

Le 22 mars dernier, le Conseil municipal a voté le budget communal 2012, qu'il n'a pas été simple d'équilibrer dans le contexte de crise actuel, aggravé par la politique gouvernementale. Une politique qui met dangereusement en péril l'existence même des communes, des départements à travers les moyens de leur fonctionnement au service des habitants.

**Soumise aux doubles conséquences de la crise**, avec d'un côté des recettes en diminution et de l'autre une demande des usagers en augmentation, notamment en matière de solidarité, étranglée par une politique nationale qui fait payer à la commune et à ses habitants la facture de la crise, le poids de ses choix et de sa propre dette, la Municipalité rassemblée et solidaire a durement travaillé.

**Il fallait ne pas renier les engagements du programme municipal**, ni le niveau et la qualité de service public attendu par les Dieppois, ni même l'indispensable soutien aux associations. Nous l'avons fait avec le souci constant depuis 2008 de ne pas augmenter les impôts locaux, conscients que la très grande majorité des foyers voient leur pouvoir d'achat régresser et ne pourraient faire face à une pression fiscale supplémentaire.

C'est à partir de cette logique que dans le même temps nous avons, avec d'autres communes, convaincu l'Agglomération de ne pas instaurer un impôt communautaire, un impôt nouveau qui serait venu s'ajouter à ceux déjà existants.

**Tout ce travail pour doter la Ville d'un budget conforme aux engagements pris, mais avec moins de moyens**, a été rendu possible par des choix audacieux, difficiles, faits par vos élus locaux. Cela démontre bien que lorsque le pouvoir politique veut bien s'en donner la peine, rien n'est impossible.

Notre budget, en préservant les services publics de proximité, construit la ville du quotidien et prépare l'avenir avec d'importants chantiers.

**Sébastien Jumel** ► maire de Dieppe,  
vice-président du Département



Les "Café-Racer" sont nées en Angleterre dans les années 1950. Ces motos personnalisées privilégient l'esthétique avec de beaux matériaux, des guidons sport...

## Des motos anciennes en parade les 28 et 29 avril

*Des motos rutilantes, racées, exposées ou en évolution, des champions de vitesse... rendez-vous exceptionnel avec le premier "Balnéo café-racer days".*

**T**riumph, Norton, Lito, Ducati, Honda... ces marques qui résonnent aux oreilles des amateurs et passionnés de belles mécaniques feront vibrer Dieppe les 28 et 29 avril. Plus de trois-cent-cinquante motos typées "café-racer" antérieures à 1979 – de véritables œuvres d'art pour certaines, au rang desquelles une magnifique Zurcher de 1904 – sont attendues sur le front de mer.

Ces machines, modifiées par leurs propriétaires pour faire la part belle à l'esthétique et aux matériaux, ne seront pas seulement exposées. « Il y aura du spectacle » car l'ambition d'Eric Morel, instigateur de cet événement, c'est « de montrer des motos exceptionnelles en évolution ». Il y aura entre autre une parade en ville et des démonstrations de motos et de side-cars de course sur un circuit fermé de

1280 m, autour des pelouses. Plusieurs grands noms des courses moto seront à Dieppe durant ce week-end. Jim Redman, six fois champion du monde de vitesse dans les années 1960 et sextuple vainqueur du Tourist trophy de l'Île de Man figure parmi ces pilotes de légende. Ron Chandler, pilote de grand prix britannique vainqueur des Essarts en 1974 sera là lui aussi avec une Honda 350 de 1969. Dave Hailwood, fils du plus grand champion de tous les temps, sera aussi de la fête avec la 500 utilisée par son père durant le championnat du monde 1967.

### Dieppe, ville mécanique

*Mais pourquoi un tel événement à Dieppe ? D'abord parce que c'est ma ville, répond d'emblée Eric Morel, et parce que Dieppe est une ville mécanique. Il y a Alpine bien sûr,*

*mais un grand prix de Dieppe moto s'est couru en 1933 et de nombreux pilotes moto dieppois se sont illustrés. Une moto dieppoise a même été engagée au Bol d'or 1979 : la DJ 1200, conçue par Didier Jillet et sponsorisée par Garçonnet Frères ». Et comme les motards sont nombreux à faire une halte dans notre station balnéaire dès les premiers rayons de soleil, ce rendez-vous porté par l'association Ricket Racer et soutenu par la Ville devrait savoir se faire apprécier.* ■ Pascal Luce

### Programme synthétique

► samedi 28 avril, 14h : parade en ville, front de mer, Puits-Salé, bd Clémentineau, quai Duquesne, quai Henri IV, plage.

► dimanche 29 avril, 9h30-17h30, démonstration de motos et side-cars de vitesse, circuit fermé autour des pelouses est.

► samedi et dimanche, pelouses est, expo, paddock, accessoiristes...

# «Un palliatif aux carences de l'Etat»

*Fin mars, les associations caritatives dieppoises font les comptes de leur campagne hivernale. Bilan conjugué aux Restaurants du cœur et à la Soupe des bénévoles.*

« Cet hiver, j'en ai encore vu des gens qui ont tout perdu, même des entrepreneurs... » Le constat de Catherine Schwartz est sans appel : l'urgence sociale est toujours une réalité. « On aide des gens qui sont au ras des pâquerettes... », ajoute la responsable de l'antenne dieppoise des Restaurants du Cœur. Durant la période hivernale 2011-2012, la fréquentation aux "Restos du Cœur" a augmenté de près de 10%. La crise et les difficultés sociales n'épargnent personne, quel que soit l'âge, la situation ou la catégorie sociale. Et l'entrée dans le monde de la précarité peut être brutale. « Nous recevons des personnes qui n'auraient jamais pensé en arriver là, indique Catherine Schwartz. Même les gens qui donnent nous disent : "demain, ce sera peut-être notre tour..." »

## Du provisoire qui dure...

Soudaine, la détresse des plus démunis s'inscrit aussi dans le temps. « On se demande parfois "est-ce que ça va s'arrêter un jour ?" ! », se résigne Geneviève Pollet, présidente de la Soupe des bénévoles. Créée en 1994, l'association dieppoise, elle, ne connaît malheureusement pas la crise. « C'est comme pour les Restos : au début c'était du provisoire, et pourtant ça dure... » Sur le rôle providentiel joué par les associations caritatives, Catherine Schwartz pose un constat sévère : « on est un palliatif aux carences de l'Etat! Sans nous, il y aurait des réactions... » Passé l'hiver, les deux associations continuent leurs actions de solidarité, à un degré moindre. Aux Restos du cœur, la campagne d'été débutera le 2 mai, et ce jusqu'à la fin octobre, mais seuls les plus démunis des bénéficiaires seront pris en charge. Quant à elle, la Soupe des bénévoles n'ouvrira ses portes, d'avril à octobre, que deux fois par semaine, uniquement pour les repas à emporter. ■ Pierre Leduc

**Aux Restos du Cœur, la campagne d'été débutera le 2 mai.** Les inscriptions se font sur des demi-barèmes, par rapport à celles enregistrées durant la période hivernale.



« C'est toujours difficile de dire non à quelqu'un, mais on ne ferme jamais la porte ! »,

Catherine Schwartz  
► Restos du Cœur

## ÉCLAIRAGE

### La campagne d'hiver 2011-2012 en chiffres

- 425 familles et 972 adultes aidés par l'antenne dieppoise des Restos du cœur au cours de la campagne d'hiver (fin novembre-fin mars).
- 7922 repas servis entre le 17 octobre 2011 et le 29 février 2012 par la Soupe des bénévoles : 3 301 sur place et 4 621 à emporter.
- 140 interventions de la part des 21 bénévoles du Samu social (chiffres arrêtés au 13 mars) au cours de la période des mraudes, commencée le 31 octobre 2011, dont 123 spécifiquement pour une aide alimentaire.
- De leur côté, les autres associations caritatives dieppoises (Armée du Salut, Croix-Rouge, Secours catholique et Secours populaire) œuvrent toute l'année pour venir en aide aux personnes les plus en difficulté du territoire.

## Élections : mode d'emploi

Les élections présidentielles sont programmées les 22 avril et 6 mai 2012. À Dieppe, les vingt-sept bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h sans interruption. À part le bureau de Puys, qui a changé d'adresse et qui se trouve désormais 2 rue Alexandre Dumas, aux terrains de tennis, tous les autres bureaux restent identiques. Comment voter ? Tout électeur doit impérativement présenter une pièce d'identité et si possible sa carte électorale. Le vote par procuration ? Les personnes empêchées de voter le jour du scrutin pour raisons personnelles peuvent donner procuration à une personne de leur choix, inscrite sur les listes électorales de Dieppe. Cette procuration peut être établie au Tribunal d'instance (situé à l'intérieur du Palais de justice, square Carnot, 02 35 84 13 08) ou à l'Hôtel de Police (bd Clémenceau, 02 32 14 49 00).

citoyenneté

## Commémorations du 8 mai

Les cérémonies du 66<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire de 1945 se dérouleront le 8 mai, avec un dépôt de gerbes au monument aux morts de Neuville à 9h30, puis au monument aux Morts de Dieppe à 10h45. Un service de cars sera assuré au départ de l'Hôtel de Ville à 9h15 en direction de Neuville.

@ le détail de ces commémorations est disponible sur [dieppe.fr](http://dieppe.fr)



Pierre Verbraeken (à droite au premier plan), appelé dans une compagnie chargée de la propagande pendant la Guerre d'Algérie, a réalisé une exposition visant à « diffuser la vérité » à l'occasion des 50 ans des Accords d'Evian. Ce travail de l'ancien rédacteur en chef des Informations dieppoises a été présenté en mars à la médiathèque Jean-Renoir.



Les Citoyens du Pollet travaillent à la conception de l'avion avec lequel ils défilent lors du carnaval.

# Les ateliers du carnaval

*Avion, montgolfière et grosses têtes prennent vie dans l'atelier du carnaval des familles, où se retrouvent associations et habitants de tous les quartiers pour préparer l'événement programmé le 26 mai. Reportage.*

29 février, 14h. Le premier atelier de préparation du Carnaval des familles démarre. Le thème est donné : les voyages autour du Monde. Cette année, les ateliers se tiennent dans un local prêté par Fodéno, au parc du Talou. Un local industriel en briques spacieux. Cinq membres des Citoyens du Pollet sont déjà présents. Leur projet : reproduire l'avion qui fut la pièce maîtresse du Carnaval du Pollet de 1953. Le groupe a commencé le travail et discute avec Marti Folio sur les techniques et méthodes à employer. Le plasticien dieppois est ravi lorsque les habitants apportent leurs idées. « Mon rôle consiste surtout à guider les participants lorsqu'ils rencontrent des problèmes techniques. Pour ce qui est des idées, les habitants n'en manquent pas ! »

Puis Jessica Winter, une animatrice du centre Mosaïque au Val Druel, arrive avec trois mères de familles et six jeunes du quartier. Leur idée : construire une montgolfière en forme de mappemonde. Le groupe, dont les encadrants maîtrisent déjà la technique, s'attelle au chantier. Les enfants lient les branches d'osier avec du ruban adhésif. Léni, un des jeunes, raconte son périp



Les jeunes du Val Druel préparent une montgolfière en forme de mappemonde pour le carnaval.

du dernier carnaval : « c'est moi qui marchais dans la banane, c'était rigolo, mais pas très pratique ! » A la fin de l'après-midi, l'envergure de la mappemonde est déjà trouvée.

## Le carton, un matériau facile à travailler

Cette année, afin que les structures soient plus légères, Marti Folio a également prévu la confection de grosses têtes en carton. Il a d'ailleurs amené quelques têtes stylisées représentant des ethnies de tous les

continents. « C'est un matériau de recyclage dont tout le monde dispose, c'est facile à travailler et ça permettra à plus d'habitants de participer », précise-t-il. D'ores et déjà, deux jeunes de la MJC centre et leurs animateurs sont séduits par le matériau. Cutter en main, ils coupent leur premier carton. Le carnaval des familles prend vie...

■ Marie-Hélène Moudoumbou

## REPÈRES

Vous pouvez encore rejoindre les ateliers Carnaval au Talou, où des personnes rôdées aux différentes techniques pourront vous initier et vous accompagner :

- le mardi, à partir de 14h, avec le centre Mosaïque et la Maison Jacques-Prévert
  - le mercredi et le samedi à partir de 14h, avec la MJC centre
  - le jeudi à partir de 14h, avec les Citoyens du Pollet
- Des ateliers de conception de fleurs, notamment pour décorer les chars, se tiendront également à la salle annexe de la mairie :
- vendredi 6 avril, 14h-17h
  - vendredi 20 avril, 14h-17h
  - lundi 23 avril, 14h-17h
- Si ces créneaux ne vous conviennent pas, contactez le service Démocratie locale, 5 bis rue du Mortier d'Or (tél. 02 35 06 61 08).

# « On est tous dans le même bateau ! »

Etienne Canaple, nouveau président des Vitrites de Dieppe souhaite insuffler une nouvelle dynamique à l'association des commerçants.



## ► Pourquoi avoir repris la présidence des Vitrites de Dieppe ?

Bénédicte Maujean (ndlr : ancienne présidente) souhaitant arrêter, j'ai pris la relève presque naturellement. Je fais partie du bureau depuis neuf ans, je ne suis pas un novice... Ce n'est pas une fierté d'avoir repris la présidence des Vitrites, je n'avais pas envie qu'elles s'arrêtent. La nouvelle équipe est

motivée pour avoir une association de commerçants dynamique à Dieppe.

## ► Et votre ambition pour l'association ?

On va essayer de fédérer tous les commerçants de la ville. L'association compte entre 75 et 80 adhérents. Sans être trop gourmand, ce serait bien de monter à 130 pour la première année. On a besoin de tout le monde pour travailler. On est tous dans le même bateau ! Je pense que ça peut bien repartir. On a le soutien des partenaires, comme la Chambre de commerce et d'industrie ou la Mairie, avec lesquels on est prêts à s'associer en toute transparence.

## ► Quels sont les projets à venir ?

On va reconduire les opérations traditionnelles comme la braderie du Pollet les 12 et 13 mai, le Festival du shopping du 1<sup>er</sup> au 3 juin, le grand déballage des commerçants du centre ville le 12 août ou encore les animations de Noël. Après, des idées de projets, on n'en manque pas : remettre de la sonorisation en ville, réorganiser un défilé de mode, fédérer les garages et concessionnaires automobiles, achever le développement du site Internet, relancer les repas entre commerçants... Si tout le monde joue le jeu, on peut arriver à faire des choses sympas !

■ propos recueillis par Pierre Leduc

# Une étoile pour "Les Voiles d'Or"

Le Guide Michelin a attribué une étoile au restaurant "Les Voiles d'Or", installé au pied de la chapelle de Bonsecours depuis 2004. Pour Tristan et Corinne Arhan, c'est la récompense d'années de travail et de passion. « Le Michelin a toujours été la référence ! », affirme le chef cuisinier de cinquante ans, seul à œuvrer en cuisine. « Donner une étoile à un établissement sans personnel, c'est une étoile pure qui récompense vraiment la cuisine du chef ! », souligne son épouse.



Dans la ville aux quatre ports, le chef à la cuisine intuitive travaille les "produits" de la pêche et du terroir et propose les menus en fonction des arrivages. « Le produit, il n'y a que ça qui compte ! Et à Dieppe, on a ce qu'il faut... », affirme Tristan Arhan. Épinglé, le restaurant ne changera ni ses tarifs ni ses habitudes auprès de ses clients. Ainsi, pour les satisfaire, les restaurateurs neuvillais continueront à mettre toutes voiles dehors ! ■ P. Leduc

@ [www.lesvoilesdor.fr](http://www.lesvoilesdor.fr)

## REPÈRES

### Les établissements dieppois au guide Michelin

Outre le restaurant étoilé les Voiles d'Or, d'autres établissements culinaires dieppois sont répertoriés dans le guide Michelin 2012 :

- **une fourchette** : Bistrot du Pollet
- **deux fourchettes** : La Marmite Dieppoise, Le Coup de Torchon
- **restaurant d'un établissement du guide Michelin** : Mercure/la Présidence

# Dieppe ne passe plus la douane

La fermeture du bureau de douane et la perte de la classification PPF de l'aérodrome mettent à mal le trafic frontalier de la région dieppoise.

Depuis le 2 avril, le bureau de douane de Dieppe a définitivement fermé ses portes. Prévus dès 2008, la fermeture de ce service public avait été plusieurs fois reportée grâce à la mobilisation de la Municipalité et de la communauté maritime dieppoise.

Jusqu'alors, ce bureau prenait notamment le dédouanement et la fiscalité portuaires, le contrôle de l'avitaillement des navires, la redevance équipement du port de pêche ainsi que le dédouanement dans le cadre de la Pac (Politique agricole commune). Ses activités ont désormais été redéployées vers les bu-

reaux de douane de Rouen-transport pour les procédures douanières, et de Rouen-transport pour les procédures fiscales. À noter que, d'un point de vue comptable, le correspondant des administrations et des usagers reste le pôle comptable de la direction régionale des douanes de Rouen.

## Trafic aérien en péril

D'un autre côté, le Gouvernement a décidé, fin 2011, de retirer à l'aérodrome de Dieppe-St-Aubin sa qualité de point de passage frontalier (PPF). Une décision préjudi-

ciable car aucun vol en provenance ou à destination de pays situés en dehors de l'espace Schengen, comme l'Angleterre ou le Canada, n'est désormais possible.

Or, deux tiers des usagers de l'aérodrome d'affaires proviennent de pays non signataires des accords de Schengen. L'existence du service navigation de la plateforme aérienne est par conséquent remise en cause. Une motion pour obtenir la requalification de l'aérodrome dieppois en PPF a d'ailleurs été votée lors du Conseil municipal du 16 février. ■ P. Leduc

# Anru : la résidentialisation des immeubles en marche

*Engagée dans le cadre du renouvellement urbain du quartier, la résidentialisation des abords des immeubles est discutée avec les habitants dans le cadre des cafés-chantiers qui se succèdent.*

**L**e 23 février dernier, un café-chantier, portant sur la résidentialisation des immeubles Vasco de

Gama et Verrazane s'est tenu dans les locaux d'Oxygène, à Neuville. Piloté par Sodineuf habitat normand et intégré à la concertation Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine), ce nouveau temps de rencontre a permis à une trentaine de locataires des immeubles Vasco de Gama et Verrazane de découvrir et de s'exprimer sur la résidentialisation des deux pieds d'immeubles.

Le bailleur social leur a présenté ses projets d'aménagement : enterrement des conteneurs de déchets, réaménagement des parkings, réorganisation du stationnement et réagencement des

**Les travaux de résidentialisation des deux immeubles débuteront au 3<sup>e</sup> trimestre.** Ils sont évalués à 1,28 M€, financés par l'Anru (50 %), Sodineuf (35 %) et le Département (15 %).

liaisons piétonnes ainsi que des entrées d'immeuble. Ces travaux de résidentialisation permettront à terme de marquer une séparation plus nette entre espaces privés (gérés par le bailleur,) et espaces publics (entretenus par la Ville).

## Les pieds dans le parc

Les chantiers sur les deux pieds d'immeubles impacteront directement le parc paysager, avec la réorganisation des places de parking à proximité de l'espace boisé. La végétation sera aussi éclaircie, car elle fait aujourd'hui écran pour les locataires.



## REPÈRES

### Café-chantier sur le Champlain, le 16 avril

Un nouveau café-chantier Anru se tiendra à Neuville le 16 avril à 17h, dans les locaux d'Oxygène. Il aura pour thème la résidentialisation de l'immeuble Champlain, et notamment le déplacement des parkings et de l'entrée d'immeuble.

7

## LES BRUYÈRES

# Un projet, des actions pour mieux vivre ensemble

Le 16 mars, les habitants des Bruyères et des Quatre vents étaient invités au pôle La Fontaine pour prendre connaissance des résultats de l'étude menée sur le quartier par Joëlle Bordet, psychosociologue, à travers près de quatre-vingts entretiens. Portée par le Foyer Duquesne, cette étude préconise un projet de territoire qui a pour but de "promouvoir les dynamiques collectives" aux Bruyères.

A l'issue de la réunion publique, trois groupes de travail ont été constitués sur les thèmes

"Développement de coopérations inter-âges et capacités de projet", "Rencontres, ouverture, mobilité" et "Relation à l'école".

## Des groupes ouverts aux habitants

Les premières réunions des groupes se sont tenues fin mars. Ceux-ci restent bien sûr ouverts aux habitants qui souhaitent les rejoindre afin de participer à la mise en œuvre d'actions et d'animations au sein du quartier. Contact : Eric Cassiau, au 02 35 06 61 22.

## JANVAL

# Rues Hue et Montigny : les riverains consultés

Le 13 mars, la Municipalité a rencontré les riverains de la rue Georges-Hue pour évoquer les problèmes de stationnement récurrents dans cette voie janvalaise. Une solution élaborée par les services techniques de la Ville a été discutée et retenue par les riverains. Elle consiste à tracer au sol des places de stationnement en chicane. Cette solution permettra de conserver le même nombre d'emplacements qu'actuellement : dix-neuf.

Les habitants de la rue Montigny ont aussi participé à ce temps d'échange pour aborder la problématique d'écoulement des eaux pluviales, en partie issues du cimetière. Il leur a été annoncé la réalisation prochaine de travaux dans la rue, qui permettront d'améliorer la capacité des avaloirs.

## La collecte des déchets verts a repris

L'agglomération Dieppe-Maritime, en charge de la compétence Déchets depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, assure désormais la collecte des déchets verts. Après l'interruption hivernale, le ramassage des déchets verts a repris selon la même organisation que celle précédemment mise en place par la Ville de Dieppe (secteurs et jours de collecte restent les mêmes). En début et en fin de saison, la collecte est assurée une semaine sur deux (les semaines impaires). En pleine saison, de mai à septembre, le ramassage est réalisé toutes les semaines.

### Le calendrier des collectes 2012

- ▶ du 10 avril au 13 avril
- ▶ du 23 au 27 avril
- ▶ toutes les semaines de mai à septembre
- ▶ du 8 au 12 octobre
- ▶ du 22 au 26 octobre
- ▶ du 5 au 9 novembre
- ▶ du 19 au 23 novembre

### Quelques consignes à respecter

- ▶ privilégier le compostage individuel et l'usage des conteneurs à déchets verts.
- ▶ présenter un conteneur ou quatre sacs maximum sans les surcharger ou encore des fagots de 80 cm ficelés par un lien en matière naturelle
- ▶ ne pas utiliser d'autres sacs que ceux distribués et disponibles au Centre technique municipal (quai du Tonkin) ou auprès du service Déchets (chemin de la Rivière) sur présentation d'un justificatif de domicile.
- ▶ Les déchets verts peuvent être déposés directement à la déchetterie

développement durable

# Trier, c'est créer

Dans le cadre de son Agenda 21, l'Agglo Dieppe-Maritime organise la Semaine du développement durable, du 1<sup>er</sup> au 7 avril.



Lors de la Semaine du développement durable, des élèves en élémentaire seront sensibilisés aux éco-gestes et créeront des affiches sur ces thèmes.

**D**u 1<sup>er</sup> au 7 avril, la Semaine du développement durable aura pour leitmotiv "Trier, c'est créer" afin de changer les comportements vis-à-vis de la collecte des déchets. Balade, animations, film, exposition, conférence, débat... le programme est chargé ! La Ville de Dieppe participe aussi à l'opération à travers des actions menées auprès des écoles élémentaires, comme le ramassage de déchets sur la plage de Dieppe ou la visite, à l'Estran-Cité de la Mer, de

la cabane de la pollution en matériaux récupérés sur la plage. Des créations en bouteilles plastiques seront d'ailleurs réalisées par les élèves puis présentées à l'Exposition Départementale d'arts visuels de Juin 2012 à Dieppe. Par ailleurs, des lycéens seront sensibilisés au contexte énergétique, à la thermie des bâtiments et aux éco-gestes.

■ Pierre Leduc

## Le programme

- ▶ 1<sup>er</sup> avril, 10h, visite guidée du bois des Communes, un bois de 5 hectares qui recèle de vrais trésors. Gratuit. Rendez-vous au parking de la mairie de Varengeville.
- ▶ 2 avril, 13h30-15h30, Equi' collecte à Offranville : opération exceptionnelle de collecte des déchets verts à cheval, par les fermes de la Sâane.
- ▶ 4 avril, 18h30, Animation-débat à l'épicerie solidaire du Pollet : confrontation d'opinions sur la thématique du développement durable. Gratuit.
- ▶ 6 avril, 20h30, Projection du film "Waste land" de Lucy Walker à DSN : dans la plus vaste décharge du monde, l'artiste brésilien Vik Muniz retrouve son Brésil natal

- pour un projet artistique inédit : photographier les "catadores" (les ramasseurs de déchets recyclables) de Rio de Janeiro (3 euros).
- ▶ 7 avril, 9h-12h, "Trier, c'est créer !" : exposition sur le marché de Dieppe d'une œuvre monumentale à partir de produits recyclables réalisée par Yves Dancel et l'école d'art de l'association Oxygène. Animations et théâtre de rue. Gratuit.
- ▶ 7 avril, 14h30-16h30, "Et si votre logement était bioclimatique ?", Estran-Cité de la mer, conférence de l'architecte Valérie Parrington et témoignage d'un particulier. Gratuit.

@ Plus d'informations sur le web : [www.agglo-dieppe-maritime.com](http://www.agglo-dieppe-maritime.com)



Un samedi matin pluvieux aux Barrières, où les caprices de la météo n'empêchent pas les nombreux amateurs de poisson frais dieppois de venir faire leurs emplettes !

# Six classes fermées à la rentrée

La fermeture de six classes de primaire à Dieppe a été entérinée par le CDEN du 21 mars. Seule une classe est épargnée à Ferry. La mobilisation se poursuit.

Le couperet est tombé lors du Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) du 21 mars. Et la décision de l'Inspection d'Académie est implacable : six classes fermeront leurs portes à la prochaine rentrée dans les écoles primaires dieppoises, dont quatre dans des établissements situés en Zep (Zone d'éducation prioritaire). Sept étaient prévues avant la tenue du CDEN, mais les arguments pour sauver la classe de l'école élémentaire Ferry (Zep) ont été malgré tout entendus. Plus largement, en Seine-Maritime, la règle à calcul reste bloquée à 62 fermetures de classes en septembre prochain.

L'officialisation de la carte scolaire est un nouveau coup dur pour la communauté éducative dieppoise. « Face à l'aggravation de la situation d'enfants en difficulté, la réponse est : encore moins de moyens... », s'indigne Sébastien Léger, de la FCPE 76. Et le président de l'association des parents d'élèves d'ajouter : « Stop au massacre ! Il faut redonner du souffle au service



À la rentrée prochaine, 43 postes d'enseignants "hors classe" (Rased, conseillers pédagogiques...) et 24 de remplaçants seront aussi supprimés en Seine-Maritime.

public de l'Éducation nationale ! » Même cri d'indignation du côté d'Emmanuelle Caru-Charreton, adjointe au maire en charge de l'Éducation. « Ces mesures ne prennent pas en compte l'enfant, et notamment ceux les plus en difficulté. On parle constamment d'échec scolaire, mais on ne prend pas le problème à la base... » Néanmoins, vigilance et mobilisation restent de mise. Une motion

d'urgence contre le projet de carte scolaire 2012/2013 a d'ailleurs été adoptée lors du Conseil municipal du 22 mars. Cette motion demande « l'attribution de moyens supplémentaires pour l'école par un collectif budgétaire au niveau national » ainsi que « l'organisation en juin prochain d'un nouveau groupe de travail pour revenir sur les fermetures de classes envisagées ». ■ Pierre Leduc

## REPÈRES

### Film-débat sur les Rased

Un documentaire sur les Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) sera projeté le 13 avril à 18h, à la Maison Jacques-Prévert. Intitulé « Un parmi d'autres », il sera suivi d'un débat.

## Premiers départs en vacances avec JPA

L'opération "Premiers départs en vacances" de l'association Jeunesse au plein air 276 a permis l'an passé à 93 petits Hauts-Normands de partir pour la première fois en vacances. Cette année, JPA espère ouvrir ce plaisir à au moins 125 enfants. « En France, un enfant sur trois ne part pas en vacances. Notre objectif est d'offrir, à moindre coût, un séjour enrichissant à 125 enfants et pré-adolescents qui ne sont jamais allés en vacances, explique Albert Lannes, le président de l'Union régionale

de la Jeunesse au plein air. Nous proposons donc pour les 6-14 ans des séjours de qualité d'une à deux semaines, avec des thèmes variés (cuisine, char à voile, cerf-volant, équitation) adaptés à tous les goûts ». Les tarifs de ces séjours sont rendus encore plus accessibles grâce à la possibilité d'obtenir, sous conditions de ressources, des aides complémentaires (Caf, CCAS...). La JPA, quant à elle, propose une aide de 12 euros minimum. La



participation familiale pour une semaine de séjour est de 20 euros minimum et évolue en fonction du quotient familial. La Ville de Dieppe est un relais d'information sur cette opération au travers des CCAS et des mairies annexes qui accueilleront les familles pour la constitution des demandes de financement. Pour plus d'informations, contactez Jeunesse au plein air par téléphone (02 35 75 36 98) ou par mail ([comitejpa76.asso.fr](mailto:comitejpa76.asso.fr)). Vous pouvez aussi vous adresser à l'accueil du CCAS de Dieppe (02 35 06 62 00) qui vous fixera un rendez-vous avec un travailleur social. ■ M.-H. Moudoumbou

## Métiers du développement durable

Le Forum des métiers du Bâtiment et de leurs évolutions suite au Grenelle de l'Environnement organisé par la Maison de l'emploi du bassin dieppois et la Cité des métiers de Haute-Normandie aura lieu les 13 avril (9h30-12h30 et 13h30-17h) et 14 avril (9h30-13h30) à la salle des congrès. Un zoom sera mis sur les métiers du bois et sur l'éco construction. Des tables rondes sont programmées sur inscription (02 35 82 45 53).

# Budget 2012

## l'audace et la raison



### Les chiffres clés

► Pour 2012, le budget de fonctionnement s'établit à 49,91 M€. Les charges de personnel (28,65 M€) et les moyens de fonctionnement des services (15,16 M€) en restent les deux principaux postes de dépenses.

Les recettes, elles, sont assurées principalement par les impôts et taxes (27,5 M€), les dotations de l'État (17,94 M€) et le produit des services (3,27 M€), c'est-à-dire la participation des usagers en contrepartie de services (restauration scolaire, crèches, piscines...).

► La balance d'investissement s'équilibre à 11,95 M€. Les dépenses d'équipement (6,63 M€) et le remboursement de la dette (4,3 M€) forment l'essentiel de la section "dépenses". Les recettes se composent, pour leur part, des cessions (2,1 M€) et subventions, (1,45 M€) des opérations d'amortissement (3 M€) et de l'emprunt (3 M€).

**Le 22 mars, la Municipalité a voté le budget 2012. Un budget raisonnable – car il n'augmente pas la pression fiscale dans un contexte de crise et de désengagement de l'État – et audacieux, puisqu'il assure la poursuite de deux objectifs essentiels : l'amélioration de la vie quotidienne des habitants et la continuation des programmes d'investissement.**

**A**cte clé dans la temporalité de l'action municipale, le bouclage du budget 2012 a été « une équation complexe à résoudre : comment faire plus avec moins de moyens, sans augmenter la pression fiscale ? », comme l'a résumé Marie-Catherine Gaillard, adjointe au maire en charge des Finances. L'exercice d'équilibre du budget communal est d'autant plus difficile qu'il s'élabore dans un contexte de désengagement financier continu de l'État, dont les dotations et compensations ne cessent de "décrocher" par rapport à l'inflation depuis 2007, « asséchant le budget de la Municipalité ».

Face à la réalité de la crise économique qui persiste, n'épargnant pas les habitants, le choix de la Municipalité a été celui de « l'audace politique », en n'augmentant pas la fiscalité locale, comme c'est le cas depuis 2008.

### Une gestion active

La poursuite des efforts engagés depuis quatre ans pour mobiliser des recettes budgétaires supplémentaires se traduira en 2012 par 2,1 millions d'euros de cessions de patrimoine. Elle se combine avec un travail volontariste d'optimisation des dépenses, qui permettra cette année de réaliser des économies de fonctionnement à hauteur de 1,12 million d'euros.

Enfin, une gestion active de la dette communale, via une bonne maîtrise du recours à l'emprunt associée à des transferts de compétence à l'Agglo sans précédents, permet à la fois de réduire les frais financiers et d'enregistrer dès janvier un désendettement de 5,2 millions d'euros.

Ce budget 2012 peut ainsi s'inscrire dans la continuité des engagements du programme municipal : en favorisant le mieux vivre ensemble, en préservant et en améliorant la qualité des services de proximité offerts aux Dieppois et en poursuivant des programmes d'aménagement de l'espace urbain qui dessinent, année après année, le visage de la ville de demain.

# Un budget volontariste

## ► Un désengagement de l'État continu (graphique 1)

Dans un contexte de pression sur les collectivités locales pour "réduire la dépense publique", le désengagement financier continu de l'État contraint fortement le budget communal. Si l'évolution des dotations et compensations de l'État avait suivi celle de l'inflation, Dieppe aurait perçu 1 million d'euros supplémentaires en 2012. Depuis 2005, la dette virtuelle cumulée de l'État vis-à-vis de la Ville s'élève ainsi à 3,4 millions d'euros...

Plusieurs mesures du Projet de loi de finances 2012 impactent aussi le budget: la hausse du taux de TVA réduite (de 5,5 % à 7 %), qui alourdit le poste d'achat d'ouvrages des bibliothèques municipales, ou encore la taxe sur l'électricité, à laquelle la Ville sera désormais assujettie pour un montant d'environ 100 000 euros.

## ► La poursuite des réformes structurelles (graphique 2)

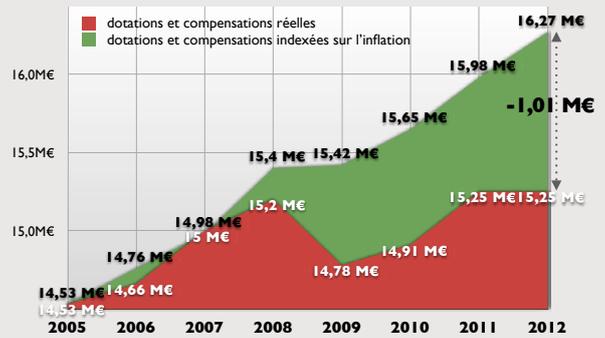
L'année 2012 verra la poursuite des efforts engagés depuis trois ans pour mobiliser des recettes supplémentaires, avec en particulier un produit de cessions de patrimoine à hauteur de 2 100 000 euros (incluant la vente des Oratoriens, des logements de l'école Langevin et la mise en place d'un partenariat public-privé sur les logements de la gendarmerie du Val Druel). La Ville continuera aussi son travail d'optimisation des dépenses, qui, en 4 ans, aura permis un cumul d'économies de 1 750 000 euros.

## ► Une gestion de la dette active (graphique 3)

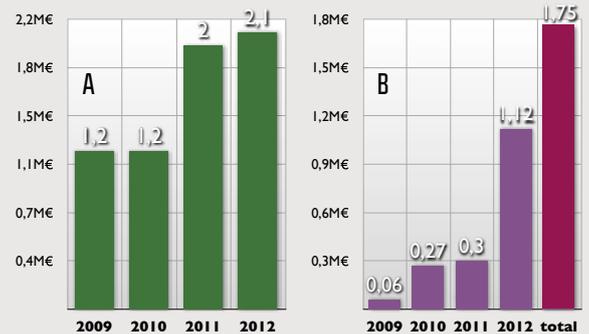
À Dieppe, la gestion active de la dette a permis d'enregistrer une baisse de 25 % des frais financiers. D'un autre côté, la bonne maîtrise du recours à l'emprunt associée à l'Agglo ont permis à la Ville d'enregistrer dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012 un désendettement de 5 280 000 euros. À noter que le graphique 3 retrace l'évolution de la dette et des frais financiers des budgets Ville, salle des Congrès et parking des Bains, afin de prendre en compte les changements de périmètre des délégations de service public à intervenir en 2012 et 2013.

## ► Des transferts à l'Agglo sans précédent

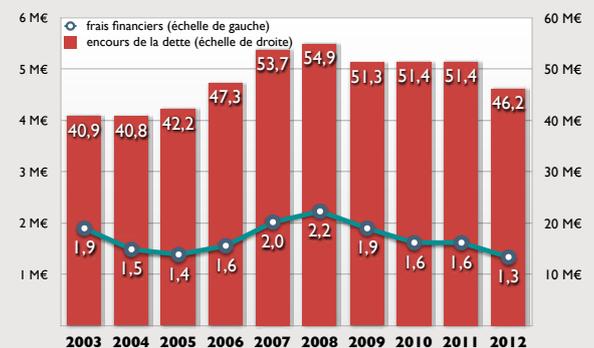
En six mois, la Ville a opéré des transferts à l'Agglo d'un montant de 2 970 000 euros, soit dix fois plus qu'en sept ans. Ces importants transferts effectués en 2011 (système d'information géographique et contingent incendie) et au 1<sup>er</sup> janvier 2012 (Conservatoire et Déchets) ont entraîné une diminution de l'attribution de compensation de 2 979 851 euros. Le transfert de la compétence Déchets est budgétairement neutre, la Ville ayant veillé à transférer un budget équilibré en dépenses (coût de collecte et de traitement, réduit via l'adhésion au Smédar) et en recettes (taxe d'enlèvement des ordures ménagères, redevance spéciale).



Graphique 1. Évolution des dotations et compensations de l'État de 2005 à 2012.



Graphique 2. A : produits des cessions de patrimoine ; B : économies de fonctionnement cumulées (2009-2012).



Graphique 3. Évolution de l'encours et des frais financiers de la dette de 2003 à 2012

Ratios *	Libellé	Budget primitif 2012 Dieppe	Budget primitif 2011 Dieppe	Compte administr. 2009 Dieppe	Moyenne 2009 de la strate	Moyenne 2009 des communes +10 000 hab.
Ratio 1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1329	1525	1502	1447	1638
Ratio 2	Produit des impositions directes/population	536	522	499	446	544
Ratio 3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1431	1629	1641	1233	1389
Ratio 4	Dépenses d'équipement brut/population	146	254	255	245	310
Ratio 5	Encours de la dette/population	1129	1277	1256	919	1033
Ratio 6	Dotations globales de fonctionnement/population	356	349	344	296	293
Ratio 7	Frais de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	62,23 %	55,30 %	53,53 %	56,90 %	57,50 %
Ratio 8	Produit des 3 taxes/potential fiscal	152,03 %	153,07 %	160,73 %	124,90 %	103,50 %
Ratio 9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette/recettes réelles de fonctionnement	100,98 %	101,99 %	99,51 %	95,90 %	93,80 %
Ratio 10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles fonctionnement	10,19 %	15,59 %	15,51 %	19,90 %	22,30 %
Ratio 11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	78,94 %	78,38 %	77,00 %	75,00 %	74,00 %

\* Les ratios se trouvent structurellement affectés par les transferts à la Communauté d'Agglo.

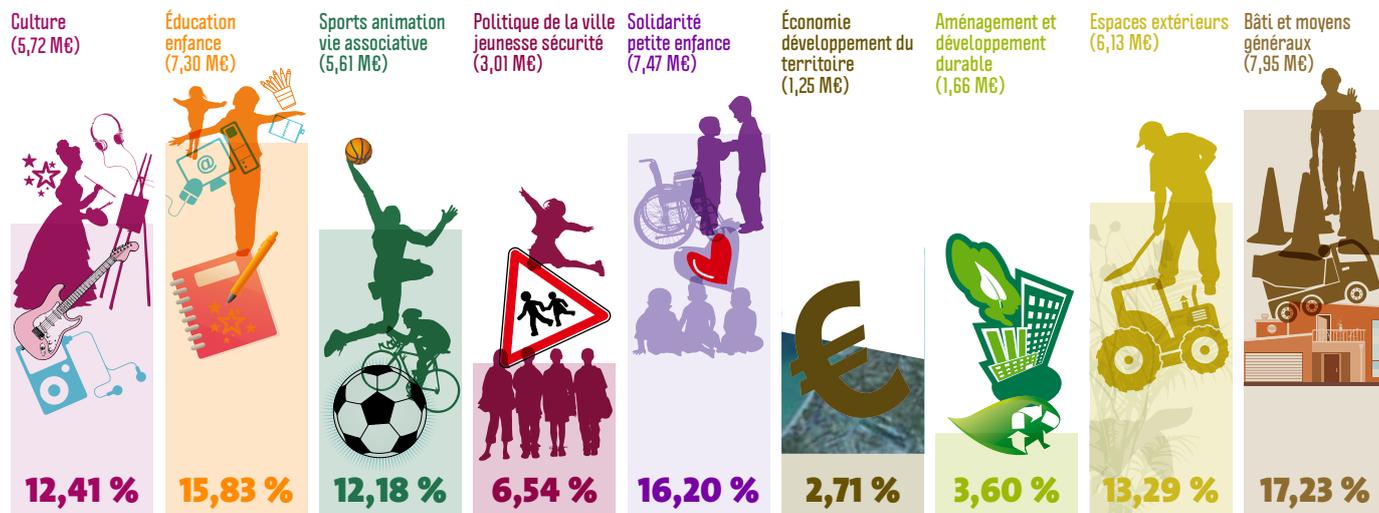
## 2012 : des taux d'imposition inchangés

Les taux des impositions directes locales resteront stables en 2012 :

- 17,60 % pour la taxe d'habitation
- 38,90 % pour la taxe foncière
- 44,69 % pour la taxe foncière (non bâti)

■ Dossier réalisé par Pierre Leduc et Pascal Luce

# Améliorer la vie quotidienne des habitants et développer le lien social



**E**n matière de dépenses, les lignes de force du budget de fonctionnement 2012 se caractérisent par des actions privilégiant la proximité au quotidien et la qualité de service aux habitants. Cela se traduit par des efforts pour renforcer les solidarités en direction des publics les

plus fragiles (social, logement, santé, accessibilité), une politique de services publics pour tous (de la petite enfance aux seniors) et la volonté de favoriser le mieux vivre ensemble à travers le développement du lien social (gestion urbaine de proximité, tranquillité publique, cadre de vie, sports, culture, vie associative...).

Les principaux postes de ce budget de fonctionnement de 46,1 millions d'euros sont constitués par l'entretien des bâtiments communaux (17,2 %), la solidarité et la petite enfance (16,2 %), les actions en faveur de l'éducation et l'enfance (15,8 %), l'entretien des espaces extérieurs (13,3 %) et la culture (12,4 %).

## Des solidarités renouvelées en direction des plus fragiles



### Action sociale

- **1,41 M€** (dont 350 811 € pour les actions d'insertion et 642 063 € pour l'aide aux personnes et aux familles)
- **1701 familles aidées par les CCAS de Dieppe et Neuville au cours de l'année 2011**
- **469 391 € d'aides versées par les CCAS de Dieppe et Neuville en 2011 contre 423 591 € en 2008**



### Politique du logement

- **138 nouveaux logements à livrer en 2012**
- **4,24 M€** de garanties d'emprunt accordés en 2011 pour le soutien à la construction de logements sociaux : Dialogue (Côteaux, av. Boucher de Perthes), Château Blanc, Sodineuf (résidences du Chêne, Debussy, Jean-Fossey et Harmel).
- **111 demandes de logements satisfaites en 2011**



## Santé

- ▶ **27712 €** pour le fonctionnement du Pôle ressources santé et du service Hygiène et santé
- ▶ **150 000 €** pour des travaux de sécurité (dont 50 000 € pour un diagnostic amiante)
- ▶ **signature d'un Contrat local de santé** entre la Ville et l'Agence régionale de santé
- ▶ mise en place de l'action "brossage des dents" pour **900** élèves de maternelle fréquentant les restaurants scolaires
- ▶ **580** actes de vaccination gratuite réalisés en 2011
- ▶ **57** opérations de désinsectisation ou désinfection



## Accessibilité PMR

- ▶ **50 000 €** pour des aménagements de voirie pour les personnes à mobilité réduite (PMR)
- ▶ **mise aux normes PMR** par l'Agglo des arrêts de bus du réseau dieppois dans le cadre du renouvellement complet des abribus
- ▶ Installation de la Commission communale d'accessibilité
- ▶ **157** surbaissés de trottoirs en 4 ans, **1** chaise de mise à l'eau pour les PMR à la piscine Coubertin et **3** Tiralo pour la baignade en mer

## Des services pour tous les âges de la vie



### Petite enfance

- ▶ **1,63 M€** pour le fonctionnement quotidien des crèches
- ▶ **26 093 €** de travaux programmés
- ▶ **765** enfants âgés de 3 mois à quatre ans accueillis dans **120** places en crèche municipale
- ▶ **20** places de crèche ouvertes en août, réservées en priorité aux familles qui travaillent



### Éducation / enfance

- ▶ **3,84 M€** pour le fonctionnement des écoles et **1,38 M€** pour la restauration scolaire
- ▶ **300 000 €** pour la poursuite du programme de remise à niveau des bâtiments scolaires
- ▶ **29 958 €** pour le mobilier et l'informatique
- ▶ **2 869** élèves dans **22** écoles et **131** classes, **1 930** inscrits dans les restaurants scolaires
- ▶ **541** écoliers fréquentant **17** accueils périscolaires ouverts 3h par jour, **138** jours par an
- ▶ **405** enfants sur trois accueils de loisirs maternels

### Jeunesse

- ▶ **619 792 €** pour le fonctionnement des accueils de loisirs (été et petites vacances)
- ▶ **216 000 €** pour la création d'un nouveau skate park sur le front de mer
- ▶ **2 340** jeunes concernés par des actions de prévention du Pôle ressources santé, **816** participants à "Bouge ton été", **2 332** inscrits dans les ateliers multimédia, **1 457** jeunes sur les animations sportives des vacances
- ▶ **150** enfants et ados accompagnés dans le cadre de la réussite éducative



### Le FPH, créateur de lien social

Animer la ville, générer du lien social et encourager les initiatives de groupes d'habitants, telle est l'ambition du Fonds de participation des habitants (FPH). Deux manifestations sont d'ores et déjà soutenues dans ce cadre en 2012. Le premier, le carnaval de l'école Feldmann, est porté par des parents d'élèves. Les 630 € alloués permettront de confectionner des costumes et de financer un goûter ouvert aux familles à l'issue du défilé dans Janval, le 20 avril. Les chars et costumes réalisés sur le thème des cinq continents permettront à l'école d'être présente sur le carnaval des enfants et celui des familles les 23 et 26 mai. L'autre projet, soutenu à hauteur de 1 000 €, est à mettre au crédit de l'association M'Dance, des



Bruyères. Son spectacle, qui intègre une dimension cirque, sera présenté à la MJP les 6 et 7 juillet. Vingt-cinq jeunes de différents quartiers de Dieppe âgés de 5 à 25 ans sont associés aux ateliers de conception des décors et des costumes... Si vous aussi vous avez un projet répondant aux critères du FPH, contactez le service Démocratie locale, 5 bis rue du Mortier d'or (tél. 02 35 06 61 08).

## Éclairage : plus performant, plus économe

Plusieurs chantiers de réhabilitation de l'éclairage public sont programmés en 2012. Ces interventions poursuivent plusieurs objectifs. Les uns portent sur des mises aux normes, pour un meilleur service ou plus de sécurité. D'autres visent à réduire les consommations d'énergie tout en améliorant la qualité et les performances d'éclairage. Il peut aussi s'agir de renforcer l'éclairage existant ou de procéder à des harmonisations.

- ▶ **rue de la Barre**, harmonisation avec la Grande rue par la pose de luminaires basse consommation en façade
- ▶ **rue Victor-Hugo**, suppression de quatre



14

luminaires vétustes de 1000 W remplacés par six consoles en façade similaires à celles de la Grande rue (basse consommation).

- ▶ **rue Georges-Sand**, renforcement de l'éclairage par la pose de sept luminaires de 60 W.
- ▶ **quai Henri IV**, essai de luminaires à leds pour un meilleur éclairage allié à la réduction des coûts d'entretien et de consommation.
- ▶ **carrefour à feux avenue Jean-Jaurès/rue Salvador-Allende**, mise aux normes techniques avec installation de feux à leds et signal sonore pour une plus grande sécurité.



## Seniors

- ▶ **3,19 M€** pour l'aide à domicile
- ▶ **1,87 M€** pour les résidences pour personnes âgées
- ▶ **1,17 M€** pour les actions en faveur des seniors
- ▶ **134 aides à domicile, 175 800 heures d'aide, de soutien et d'accompagnement à la personne**
- ▶ **245 logements en RPA, 3 521 cartes de transport gratuit, 2 400 convives aux banquets et 5 500 colis de Noël**
- ▶ **249 aides financières ou alimentaires des CCAS à des personnes âgées de plus de soixante ans**

## Des actions pour mieux vivre ensemble



## Gestion urbaine de proximité

- ▶ **2,18 M€** pour la propreté urbaine et l'entretien quotidien des espaces verts de la ville
- ▶ **104 km de voiries, 13 km de haies et 30 000 m<sup>2</sup> de massifs entretenus, 215 300 plantes produites**
- ▶ **33 agents municipaux affectés à la propreté urbaine de 6h à 15h30, 7 jours sur 7**
- ▶ **200 000 sacs à déjections canines distribués**
- ▶ **254 tonnes de sel épanchés en février 2012 pour lutter contre la neige et le verglas**



## Tranquillité publique

- ▶ **522 082 €** pour le fonctionnement de la police municipale et la surveillance du stationnement
- ▶ recrutement en 2012 de deux nouveaux agents pour la police municipale (**+ 25%**)
- ▶ **3 650 interventions (dont 1 650 postes écoles), 90 manifestations communales encadrées**
- ▶ **35 interpellations pour ivresse publique ou coups et blessures, 55 captures d'animaux errants**



## Accueil des usagers

- ▶ **200 000 €** pour la poursuite du programme d'aménagement des locaux de l'Hôtel de Ville et des bâtiments administratifs, afin d'améliorer les conditions d'accueil des usagers
- ▶ **891 636 €** pour l'entretien ménager des bâtiments publics municipaux
- ▶ **2 025 demandes d'habitants suivies et traitées en trois ans via le logiciel Osiris, dont 80 % terminées**
- ▶ **2 000 personnes accueillies en 2011 dans le cadre du nouveau Point d'accès au droit**

## Cadre de vie / voirie

- ▶ **2,25 M€** pour les travaux de voirie (incluant les trottoirs de l'avenue Gambetta, le traitement des pavés Grande rue, la rue d'Écosse, la rue de Chanzy)
- ▶ **145 000 €** pour la signalisation, le mobilier urbain et l'éclairage public
- ▶ **90 000 €** pour l'aménagement du terrain de proximité rue Cité de Limes et pour une nouvelle aire de jeux aux Bruyères





## Sports

- ▶ **2,44 M€** pour le fonctionnement quotidien des équipements
- ▶ **1,46 M€** pour la construction des nouveaux vestiaires de l'ES Janval, **100 000 €** pour l'aménagement des abords du stade Jean-Mérault, **80 000 €** pour la création d'un dojo, **27 000 €** pour l'aménagement du local des Piranhas
- ▶ **277 955 sportifs** accueillis sur les installations, **79 119 entrées** dans les piscines, **707 rencontres sportives**

## Culture

- ▶ **2,83 M€** pour l'action culturelle (dont 1,02 M€ pour les bibliothèques-ludothèques, 640 297 € pour le Château-Musée et 117 234 € pour Dieppe ville d'art et d'histoire)
- ▶ **130 000 €** pour l'entretien et la préservation des monuments historiques
- ▶ hausse de **27,5 %** de la fréquentation de la médiathèque Jean-Renoir depuis sa réorganisation
- ▶ **8 500 titres** écoutés chaque mois via musicMe
- ▶ **43 644 entrées** au Château-Musée en 2011



## L'ES Janval mise au vert

Au stade Delaune, l'installation de panneaux solaires sur les nouveaux vestiaires de l'ES Janval permettra de chauffer l'eau sanitaire. Le choix de murs isolants à double paroi béton génèrera des économies d'énergie. La récupération des eaux de pluies alimentera une cuve de 10 000 litres destinée au lavage des chaussures et à l'arrosage des terrains. La construction de ce bâtiment HQE (Haute qualité environnementale) illustre la volonté politique de la Municipalité de faire de Dieppe une ville écologiquement exemplaire.



## Un dojo à la Maison des sports

La transformation de la piscine de la Maison des sports en dojo sera lancée prochainement. Ce nouvel espace dédié aux sports de combat est destiné au Judo club de Dieppe et pourrait aussi accueillir les lutteurs du Cercle de lutte dieppois. 250 m<sup>2</sup> de praticables doivent être installés sur l'emprise de l'ancien bassin de natation. Une somme de **80 000 €** sera consacrée à ce chantier, qui comprend aussi le réaménagement des vestiaires.

## Le prélèvement automatique pour plus de tranquillité

Que ce soit pour la restauration scolaire, les accueils péri-scolaires ou les crèches, la Ville de Dieppe propose aux familles de se simplifier la vie en adoptant le paiement par prélèvement automatique. Ce mode de règlement progresse chaque mois. Ainsi, 27 % des familles l'ont déjà adopté pour la restauration scolaire. Pour le mettre en place, il suffit de s'adresser aux services concernés (Affaires scolaires ou Petite enfance) muni d'un RIB. On vous demandera de signer l'autorisation de prélèvement ce qui vous évitera d'avoir à penser à régler ces factures. Ce service est aussi proposé pour le règlement des loyers en RPA (résidence pour personnes âgées) et il est à l'étude pour le paiement des aides à domicile, de même que pour les accueils de loisirs. Plus de renseignements, auprès des services référents.

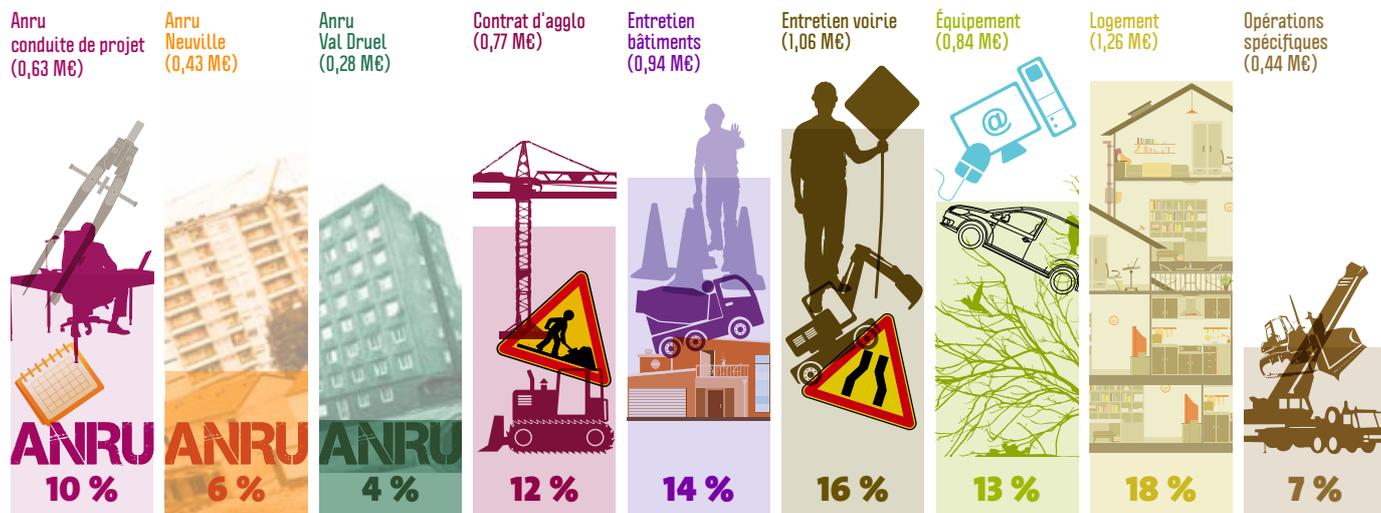
## Animation de la ville et des quartiers

- ▶ **371 484 €** pour l'organisation ou le soutien des grands événements 2012 (2<sup>e</sup> Carnaval des Familles, passage du Tour de France le 4 juillet, création du Festival d'été et commémorations du 70<sup>e</sup> anniversaire du raid du 19 août 1942, 17<sup>e</sup> Festival international de cerf-volant...)
- ▶ **10 000 €** pour le soutien des projets d'animation de quartier avec le Fonds de participation des habitants
- ▶ **6 000 utilisateurs** de la patinoire gratuite à Noël

## Vie associative

- ▶ **3,2 M€** de subventions pour le soutien et le développement de la vie associative locale
- ▶ **905 912 €** pour l'accompagnement et le soutien logistique des associations (service Logistique, Maison des associations...)
- ▶ soutien logistique à **112 manifestations municipales** et **496 manifestations associatives**
- ▶ **1 912 réservations** de salles municipales

# Aménager la ville d'aujourd'hui en dessinant le Dieppe de demain



Une somme de 6,65 millions d'euros est inscrite au budget pour financer les programmes d'investissement à réaliser en 2012. Ils visent à poursuivre l'aménagement du territoire et à renforcer Dieppe comme pôle de vie et d'équilibre régional, notamment à travers la rénovation

et les grands projets urbains, la concrétisation de l'Anru (avec des équipements nouveaux au Val Druel et à Neuville), le soutien au développement économique et aux activités en lien avec le tourisme et les loisirs des habitants. Ces investissements ambitionnent également de faire de Dieppe une ville toujours plus écologique et durable, en créant un éco-quartier

au Val d'Arquet, en encourageant les déplacements actifs, ou encore en poursuivant l'intégration de produits bio et locaux dans les menus des restaurants scolaires. Les grands chantiers d'investissements 2012 concerneront l'Anru (20 %), le logement (18 %), l'entretien de la voirie (16 %) ou des bâtiments (14 %).

## Un pôle de vie et d'équilibre renforcé



### Rénovation et projets urbains

- 1,26 M€ d'investissements dans le cadre de l'Anru (rue et du giratoire des Martyrs de la Résistance, rue Jean-Mérault, square Debussy...)
- 993 000 € pour la poursuite de la réhabilitation de logements et de la préservation du patrimoine architectural en centre ville
- 549 000 € pour la participation de la Ville à l'opération Dieppe Sud



### Nouveaux équipements

- 200 000 € pour le lancement des deux nouveaux équipements du Val Druel (maison de quartier, restaurant scolaire/ espaces ados)
- 100 000 € pour l'avancement de l'aménagement du parc paysager de Neuville et l'implantation d'un équipement centré sur la petite enfance et l'enfance



## Développement économique

- ▶ **103 920 €** pour la redynamisation du commerce en centre ville dans le cadre du Fisac : mise en place d'une signalétique commerciale, aide à la modernisation des points de vente, création d'un observatoire du commerce, plan de promotion et de communication, étude sur l'évolution des modes de livraison en centre ville...
- ▶ **80 000 €** pour l'implantation d'un commerce de proximité au Val Druel (dans le cadre de l'Anru)



## Tourisme / loisirs

- ▶ **705 000 €** pour le fonctionnement du centre Les Bains (dont 80 000 € pour l'accueil des clubs sportifs)
- ▶ **331 541 €** de participation au Transmanche
- ▶ **50 000 €** pour l'étude du schéma global d'aménagement du front de mer
- ▶ **69 000 €** pour l'installation de Wc publics permanents gratuits à Puys
- ▶ mise en place de **6 nouvelles cabines de plage**

## Une ville plus écologique et durable



### Déplacements actifs

- ▶ Ouverture pour les JO 2012 de l'itinéraire provisoire de l'Avenue verte, reliant Arques au terminal transmanche - et donc Paris à Londres
- ▶ soutien aux actions de sensibilisation : Fête du vélo, 40<sup>e</sup> édition de la randonnée des Trois vallées, rallye Pékin-Paris-Dieppe-Londres...
- ▶ **2,8 km** de bandes cyclables et **3,2 km** de rues aménagés en double sens cyclable



### Produits bio et filières courtes

- ▶ poursuite de l'intégration de produits bio et locaux dans la composition des repas de l'Assiette dieppoise : après les pâtes, le riz, les lentilles, la semoule, le fromage AOC ou les biscuits secs, en 2012, toutes les compotes de pomme et les yaourts nature servis seront issus de l'agriculture biologique.

### Création d'éco-quartier

- ▶ poursuite de l'aménagement, dans le cadre du projet Anru, de l'éco-quartier du Val d'Arquet :
- ▶ aménagement de la rue de la Caravelle (**750 000 €**)
- ▶ voie nouvelle entre le lotissement Debussy et le Val d'Arquet (**565 000 €**)
- ▶ achèvement par Sodineuf des deux immeubles de **30** logements de la résidence du Chêne...



### Soutien à l'hôtellerie-restauration

Dans le cadre de sa stratégie en faveur du développement économique, la Ville de Dieppe adhère désormais à Reso 76, un groupement d'employeurs en hôtellerie-restauration. Né à l'initiative de professionnels dieppois, Reso 76 propose des solutions en ressources humaines à ses adhérents. « *Nous assurons la mise en relation et notre prestation permet de dégager l'employeur*



des procédures de recrutement et de gestion du personnel. Elle ouvre aussi des possibilités de mutualisation », indique Antoine Fondimare, responsable de Reso 76. Depuis sa mise en place en septembre dernier, Reso 76 enregistre cinq équivalents temps plein par mois avec de nouvelles perspectives à l'approche de la saison. « *Nous avons déjà dix postes à pourvoir en demandes saisonnières à partir d'avril, notamment sur Dieppe où la saisonnalité est très marquée* », précise Antoine Fondimare.

## Groupe des élus Communistes et Républicains

Le 22 avril prochain, chacun de nous a rendez-vous avec sa propre histoire. L'élection présidentielle, c'est le moment de faire savoir haut et fort par les urnes ce que l'on a réclamé haut et fort, et pour l'instant sans résultat, pour la retraite à 60 ans, la semaine légale à 35 heures, le maintien de la poste comme service public, l'arrêt des fermetures de classes, l'augmentation du pouvoir d'achat - salaires, pensions, allocations - le maintien des établissements de santé dans la proximité territoriale, des crédits pour les hôpitaux, l'arrêt des licenciements boursiers...

C'est le moment de faire savoir que le droit au logement décent pour tous, le droit au travail - inscrit dans la Constitution - le droit du travail mis en lambeaux par le Medef avec le renfort de toutes les droites coalisées en France et en Europe, que les droits de la femme et de l'enfant, que les institutions de l'État de droit, que tous ces droits ne doivent plus être bafoués, mais restaurés, réhabilités, développés au bénéfice du plus grand nombre de nos concitoyens.

Le 22 avril prochain, vous affirmerez ce que vous voulez pour vous-même et pour les autres : la priorité à la sécurité sociale, à la satisfaction des besoins humains, et le refus des confiscations et des gaspillages monétaires organisés par les puissances d'argent.

Le 22 avril prochain, vous pouvez dire que vous ne paierez pas leurs dettes, que vous êtes solidaires de vos élus communistes et républicains et de votre Maire pour que la politique municipale reçoive les moyens de son accomplissement dans le libre exercice de ses prérogatives.

Le 22 avril prochain, pour tous et pour toutes, voter sera manifester un choix non pas pour désigner tel ou tel candidat, mais pour définir une nouvelle politique avec de nouveaux projets conformes à l'intérêt du plus grand nombre, c'est-à-dire à l'intérêt du peuple et de la nation.

## Groupe des élus Socialistes et de la Société Civile

Remettre l'éducation au cœur de l'action publique, c'est l'un des 60 engagements de François Hollande. Parce qu'à Dieppe, comme partout en France, la jeunesse est notre atout. Or, encore trop d'enfants passent au collège sans les compétences requises, trop de jeunes sortent du système scolaire sans qualification. À la rentrée prochaine à Dieppe, 7 classes maternelles et élémentaires situées en zone d'éducation prioritaire devraient fermer. En Seine-Maritime, 181 postes seraient supprimés dans les collèges et lycées.

Il n'est plus possible de continuer à faire des économies sur nos écoliers et la qualité de l'enseignement. Le premier budget de l'État doit de nouveau être l'éducation et non pas le remboursement de la dette ! Au niveau local, le groupe Dieppe A Venir travaille à offrir les meilleures conditions de réussite à nos élèves : des écoles bien équipées, des structures d'accueil pour la petite enfance, des centres de loisirs éducatifs et un soutien sans faille aux associations qui prennent le relais des enseignants et consolident leur travail auprès de la jeunesse. À l'échelon national, nous devons miser sur l'école qui forme nos professionnels et nos citoyens de demain. C'est pour cela que François Hollande propose la création en cinq ans de 60 000 postes supplémentaires dans l'éducation : pour mieux prendre en charge nos enfants, pour accueillir en école maternelle les enfants de moins de 3 ans, pour offrir un accompagnement personnalisé à ceux qui rencontrent des difficultés, pour que tous soient qualifiés. Pour l'adolescent déscolarisé, il sera proposé une solution de formation, d'apprentissage ou un service civique. 100 000 services civiques et 150 000 emplois d'avenir seront créés, essentiellement des emplois associatifs. Alors, pour que le changement ait lieu maintenant, votez les 22 avril et 6 mai. En cas d'absence, pensez à faire une procuration. Renseignez-vous auprès du commissariat de police, de la gendarmerie ou encore au tribunal d'instance.

## Groupe des élus Europe écologie - Les Verts

Angoisse de ne pas finir le mois, emprunts et loyers qui mangent une grosse partie du salaire avant même le début du mois, facture imprévue qui plonge les comptes dans le rouge, cette réalité est celle de millions de Français aujourd'hui.

Le Président "sortant" a permis à une petite minorité d'ultra-riches de gagner plus sans travailler plus quand la majorité des Français a vu son pouvoir d'achat amputé par la crise et la hausse des dépenses contraintes - loyers, remboursements d'emprunts, assurances, énergie. Cette pression accrue sur le pouvoir d'achat amène de plus en plus de ménages à renoncer à l'agréable - un restaurant ou quelques jours de vacances - mais aussi à l'essentiel - se chauffer, manger correctement. Face à cette situation, EELV apporte une réponse de vérité. Le pouvoir d'achat ne peut pas augmenter d'un coup de baguette magique. Ceux qui maintiennent les Français dans cette illusion, en comptant sur un hypothétique retour de la croissance, préparent pour beaucoup de Français des lendemains qui déchantent. Par contre, des solutions sont possibles pour permettre de dégager du pouvoir d'achat notamment en réduisant les postes budgétaires particulièrement lourds pour les ménages : le logement, l'automobile et l'énergie. Ces trois postes ont vu leur poids augmenter dans le budget des ménages ces dernières années. La mise en œuvre des propositions d'Europe Écologie - Les Verts en matière de logement (encadrement des loyers, construction BBC etc), de transports (développement des transports alternatifs, voitures plus économes, etc.), d'économies d'énergie (isolation des bâtiments, tarification progressive, contribution climat énergie, etc.) permettrait de libérer l'équivalent de deux voire trois mois de salaire d'ici la fin de la mandature pour les Françaises et les Français modestes qui en bénéficieraient.

Plus que jamais l'écologie doit être au rendez-vous de ces prochains mois.

## Groupe des élus indépendants de Gauche

La Ville de Dieppe a misé depuis longtemps sur l'art et la culture pour faire de notre ville un pôle d'équilibre régional. Aujourd'hui, alors que nous allons voter le budget municipal, budget courageux mais de rigueur et d'austérité imposée par l'État, la part allouée à la culture et à son accès est encore de plus de 10 % dans notre cité. Preuve s'il en est de notre volonté intacte de soutenir les arts, la musique, la lecture, le spectacle vivant, la danse, le patrimoine et sa valorisation, les expositions... Autant de domaines indispensables à l'objectif de formation permanente pour chaque citoyen, en lien avec l'éducation. La culture participe au développement économique, touristique, social ainsi qu'à l'image et au rayonnement de notre ville et à la lutte contre toutes les formes d'exclusion et ce, autour d'équipements et de leur projet : son conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique, la scène nationale (la ville vient de repeindre le hall, réaménager des loges, et accompagne le passage au numérique du cinéma et concourt à un financement exceptionnel), le réseau des bibliothèques-ludothèques (réorganisation de Renoir, téléchargement de musique en ligne, plus de 30 % d'augmentation du nombre d'adhérents, le château musée et ses expositions temporaires et un taux de fréquentation en hausse, les MJC, Dieppe Ville d'art et d'histoire, les soutiens au festival du film, au festival de cerfs-volants et au festival lame de fond. Nous devons nous opposer à ce que l'État au travers sa loi de finances rectificative 2012 enlève 34 millions à la culture, et gèle les crédits de 6 %. Nous avons le devoir d'empêcher la hausse de TVA sur la politique du cinéma et les achats de spectacle et la mettre à 5.5 %. Il faut aussi qu'ensemble dans notre territoire, nous parlions le même langage et que nous soyons solidaires à tous les niveaux de responsabilités publiques. La culture, c'est comme l'air : c'est quand on en manque que l'on sait qu'elle est vitale.

Budgetique plurielle conformément à la loi n° 2002-276 relative à la démocratie de proximité. Les propos tenus dans les colonnes de cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

## Groupe des élus Centristes

Vous êtes disqualifiés !

Au cours du dernier Conseil municipal, Monsieur Jumel nous a disqualifiés à plusieurs reprises sous prétexte que nous ne partagions pas son point de vue sur tel ou tel sujet.

Les mots ont un sens et ce verbe signifie « exclure d'une épreuve sportive en raison d'une ou des infractions aux règlements ».

Je ne vois pas à quel moment durant le Conseil nous nous serions mis en infraction bien au contraire, nous sommes respectueux de la fonction du premier magistrat de la ville et de l'homme.

Le deuxième sens de ce mot est « discréditer, dénigrer, synonyme de déshonorer » et là encore nous ne voyons pas pourquoi nous serions disqualifiés en refusant de voter des délibérations qui nous semblent contraires à nos idées centristes égalitaires et humanistes.

Mais peut-être que nous avons franchi un cap dans la politique municipale de l'actuelle majorité et que « la pensée unique » soit devenue le seul espace d'expression autorisée ?

Auquel cas, les conseillers municipaux seront de plus en plus éloignés de la vie et des préoccupations des Dieppois et Neuvillais.

## Groupe des élus Dieppe Ensemble

À nouveau, la démocratie participative est bafouée par la Municipalité. Ils avaient promis de consulter les Dieppois. Ils le font quand il s'agit de changer la place d'un banc dans une rue. Ils ne le font pas quand il s'agit de traiter des sujets importants pour votre quotidien et pour notre ville. Nouvel exemple : le stationnement.

Sans consultation et sans discussion, la majorité municipale a voté lors d'un récent conseil municipal la mise en zone payante du parking de la médiathèque Jean Renoir, à proximité de la gare. Quid des usagers de la médiathèque et de Dsn ?

Sans consultation et sans discussion, on a appris leur volonté de supprimer le stationnement dans le centre-ville, place Nationale. Quid des clients des commerces du centre-ville ?

Ils veulent encore agrandir le parking pour camping-cars installé sur le front de mer. C'est la seule décision de cette municipalité en quatre ans pour notre front de mer, site exceptionnel qui doit être un lieu d'attractivité pour les touristes et un lieu de vie pour les Dieppois. Quelle erreur et quel manque de vision d'avenir !

Plus récemment, l'adjoint au maire en charge du stationnement a expliqué, sans rire, que le stationnement devrait tôt ou tard devenir payant sur le front de mer ! De qui se moquent-ils ? De vous ! Ils ont décidé, en 2008, la gratuité du parking de la Rotonde, sur la plage, à côté de la station balnéaire. C'était la réalisation d'une promesse électorale démagogique et ça a plombé durablement le compte d'exploitation du parking municipal souterrain qui se trouve à côté. Aujourd'hui, quatre ans après, ils annoncent tout le contraire, sans consultation et avec une toute autre ampleur ! N'avez pas la mémoire courte !

# Basket pour les 9-12 ans à Neuville

« Notre objectif, c'est de faire revivre le basket sur Neuville, que les jeunes rejouent, dans une salle ! »

Nicolas Bonvalet et Cédrick Lacroix invitent les jeunes âgés de 9 à 12 ans amateurs de basket au gymnase Robert Vain, le samedi de 10h à 11h30. « Cédrick est titulaire d'un brevet d'État ! Débutants ou non, tous les jeunes sont bienvenus. C'est gratuit. On propose de découvrir le basket, de jouer ou de se perfectionner », indique Nicolas Bonvalet, ancien joueur.

Devant l'affluence de jeunes du quartier – une quarantaine – aux deux premières séances de cette activité sportive, nul doute que les temps illustres du basket neuvillais pourraient revenir. Rendez-vous sous les paniers !



sports

19

## Elles montent, elles montent les filles du Dieppe Basket...



Les filles du Dieppe Basket ont officiellement validé leur ticket vers l'Excellence en disposant de la réserve de Déville-lès-Rouen (65-41) le 11 mars dernier. Justine Copin et ses partenaires réalisent ainsi la passe de trois montées consécutives et joueront la saison prochaine dans le haut du panier régional. Chapeau mesdames !

# Le 8 mai, on fête aussi les fleurs

Placée sous le thème des gestes écologiques et de la biodiversité, la 11<sup>e</sup> Fête des fleurs, organisée par la Ville en lien avec le monde associatif, se tiendra le 8 mai. Une soixantaine de professionnels, pépiniéristes, paysagistes, vous proposeront des solutions pour embellir balcons et jardins. Le service Développement durable de la Ville incitera au désherbage naturel et distribuera du paillage. De nombreuses animations sont programmées place Nationale: "concert potager", atelier de fabrication d'instruments de musique avec des légumes, buvette et

dégustation de spécialités canadiennes, troc de plantes et d'objets de jardinage, mais aussi distribution de livres dans le cadre du désherbage de la médiathèque Jean-Renoir, qui programme par ailleurs des animations en lien avec la Fête des fleurs:

- 2 mai à la médiathèque, 17h-18h, atelier de marcottage, bouturage
- 4 mai et 5 mai à la médiathèque, distribution de graines et de semis
- 5 mai 17h-18h, "Raconte-moi une histoire" au parc Guy-Weber de St-Aubin-le-Cauf. ■ M.-H.M.

**Aux fleurs de la compagnie Le Toucan,** très appréciée en 2011, succédera cette année un concert de légumes. À déguster sans modération.



## Goûter dansant

L'Union nationale des retraités et personnes âgées de Dieppe organise un goûter dansant le 19 avril, à 14h salle Paul-Eluard. (2 euros).

## Dictée du certif

L'amicale des anciens élèves de l'école Jules-Ferry et de la Cité provisoire organise la dictée du certif, le 14 avril à 14h à l'école Ferry. Ouvert à tous et gratuit.

## Foire à tout du rugby le 8 mai

Le Duc Rugby organise une foire à tout le 8 mai sur les pelouses de la plage. Inscription au secrétariat du club, stade Jean-Méruat (02 35 40 30 25).

## Vide-greniers du CMND le 8 avril

Le Club municipal de natation organise un vide-greniers le 8 avril, salle Paul-Eluard.

## Animations sportives aux Côteaux

Des animations sportives gratuites sont prévues le 11 avril, de 14h à 16h30, aux Côteaux.

## Vide-greniers de la MJN le 29 avril

Le 25<sup>e</sup> vide greniers de la Maison des jeunes de Neuville se tiendra le 29 avril avenue Charles-Nicolle. Inscriptions auprès de la MJN.

## Repas de quartier à Neuville

Un repas de quartier avec soirée dansante est programmé le 20 avril salle Lingois. De 3,5 à 12 €. Rens. auprès d'Oxygène, im. Quenouille (02 35 40 28 87).

## Animations pour les jeunes

Du 23 avril au 4 mai, activités et séjours sont proposées aux jeunes par les structures socio culturelles. Renseignements auprès du Petit Prévert, de la MJC, de l'Espace ados et de la Maison des jeunes de Neuville. De son côté, le service Animation des sports propose des activités sportives gratuites à destination des 5-16 ans dont un stage plein air. Toutes les infos sur dieppe.fr ou au 02 35 06 62 77.

# Les rando-roller reprennent



Les rando-roller, ces balades nocturnes en roller et à vélo programmées les premiers vendredis du mois, d'avril à septembre, sont ouvertes à tous. Regroupement à la fontaine du quai Henri IV à 19h30 pour un départ vers 20h. Organisées par le service Développement durable, elles sont encadrées par la police municipale et se terminent par un pot de l'amitié devant l'Hôtel de Ville, vers 21h30.

Premier rendez-vous le 6 avril. Notez aussi les 4 mai, 1<sup>er</sup> juin, 6 juillet, 3 août et 7 septembre.

## Horaires des marées du 7 avril au 6 mai 2012

Date	Pleines Mers			Basses Mers						
	Matin	haut Coef	Soir	haut Coef	Matin	Soir	haut	haut		
7 S	00:38	9.55	106	12:58	9.70	110	07:41	0.45	20:06	0.30
8 D	01:21	9.80	113	13:42	9.85	114	08:27	0.30	20:49	0.25
9 L	02:03	9.85	113	14:25	9.75	110	09:09	0.25	21:30	0.40
10 M	02:45	9.70	106	15:09	9.50	101	09:50	0.40	22:09	0.75
11 M	03:29	9.30	094	15:55	9.00	086	10:31	0.75	22:49	1.20
12 J	04:14	8.75	078	16:45	8.35	070	11:15	1.25	23:36	1.80
13 K	05:08	8.10	062	17:47	7.70	055	12:07	1.80	---	---
14 S	06:17	7.50	049	19:05	7.30	046	00:36	2.35	13:15	2.25
15 D	07:41	7.25	045	20:32	7.35	047	01:54	2.60	14:40	2.35
16 L	09:06	7.45	050	21:44	7.70	054	03:18	2.45	15:58	2.10
17 M	10:11	7.90	059	22:38	8.15	064	04:31	2.10	17:03	1.75
18 M	11:00	8.30	068	23:21	8.50	072	05:29	1.70	17:54	1.45
19 J	11:41	8.60	076	23:58	8.70	079	06:15	1.45	18:35	1.30
20 V	12:17	8.75	081	---	---	---	06:53	1.30	19:10	1.20
21 S	00:31	8.85	083	12:49	8.85	084	07:26	1.20	19:43	1.15
22 D	01:02	8.90	084	13:21	8.85	084	07:59	1.15	20:13	1.15
23 L	01:33	8.90	083	13:53	8.85	082	08:29	1.10	20:43	1.20
24 M	02:03	8.85	080	14:24	8.75	078	08:59	1.20	21:11	1.35
25 M	02:33	8.70	076	14:54	8.55	072	09:27	1.35	21:39	1.60
26 J	03:03	8.45	069	15:27	8.25	065	09:56	1.60	22:10	1.90
27 V	03:37	8.10	061	16:04	7.85	056	10:30	1.90	22:48	2.25
28 S	04:18	7.70	052	16:50	7.45	048	11:12	2.25	23:36	2.55
29 S	05:09	7.35	044	17:51	7.15	042	12:06	2.50	---	---
30 L	06:20	7.10	041	19:13	7.10	042	00:38	2.75	13:16	2.60
1 M	07:45	7.25	045	20:32	7.50	049	01:54	2.65	14:37	2.40
2 M	08:59	7.70	055	21:37	8.10	062	03:13	2.25	15:52	1.90
3 J	10:01	8.30	070	22:32	8.65	077	04:22	1.70	16:57	1.40
4 V	10:56	8.80	085	23:23	9.15	091	05:23	1.20	17:55	0.95
5 S	11:46	9.25	097	---	---	---	06:20	0.85	18:50	0.65
6 S	00:11	9.50	102	12:35	9.55	106	07:14	0.55	19:40	0.50
7 L	00:57	9.70	108	13:22	9.65	109	08:04	0.40	20:28	0.45

# « Engendrer un élan culturel »

► Qu'est ce que le CJD ?

Le Centre des jeunes dirigeants est un mouvement patronal. La section de Dieppe rassemble 38 dirigeants et

Nous avons retenu deux projets. La restauration de la chapelle du Gouverneur du Château-Musée, que nous proposons de réaliser nous-mêmes sous



François Blosseville, à la tête d'une entreprise d'électricité générale, est aussi sculpteur, d'où son intérêt pour la culture et la sauvegarde du fonds Marchand, collection unique en France.

chefs d'entreprise, principalement des PME, toutes activités confondues. Au sein du CJD, nous travaillons en commissions, sur des thèmes très divers. Les réflexions portent sur l'implication de l'entreprise dans la société. Notre slogan est d'ailleurs "Une économie au service de l'homme". Ensuite, chaque président est élu pour deux ans et amène ses propositions. L'une des miennes porte sur le mécénat "culture et entreprise".

► C'est ce qui explique votre intérêt pour un mécénat en collaboration avec la Ville... Tout à fait et on rejoint les valeurs du CJD. L'idée, c'est de provoquer une réflexion au sein des entreprises de la région, de mettre en valeur des savoir-faire et d'engendrer un élan culturel.

forme de mécénat de compétences, est encore en cours d'instruction. Quant à la numérisation des photos de Georges Marchand, nous signerons la convention prochainement.

► Pourquoi vous intéresser au fonds Marchand ?

Georges Marchand a réalisé des choses très techniques pour aboutir à ces photos d'une grande qualité artistique. Cette collection de 2 550 clichés a un caractère patrimonial et historique indénié. La sauvegarde des originaux, particulièrement technique, représente un investissement de 8 000 euros, intégralement financé par des participations des entreprises du CJD.

■ Propos recueillis par Pascal Luce

**ÉCLAIRAGE**  
Mécénat, un cadre favorable

La loi n° 2003-709, dite « Loi Aillagon », relative au mécénat, aux associations et aux fondations permet d'encourager par des mesures fiscales avantageuses les initiatives privées, qu'il s'agisse de celles des entreprises ou de celles des particuliers. Cette loi a modifié l'article 238 bis du Code général des impôts avec de nouvelles mesures visant une réduction d'impôt sur le résultat égale à 60 % du montant du versement. Les collectivités territoriales peuvent bénéficier du mécénat et sont habilitées à recevoir des dons des entreprises et des personnes et à fournir un reçu à présenter aux services fiscaux afin de bénéficier de la déduction prévue par la loi. Ce cadre juridique et fiscal favorable permet d'encourager le mécénat. Celui-ci ne se limite pas au champ culturel. Il s'étend à l'ensemble des missions et œuvres d'intérêt général, notamment la solidarité, l'environnement, la recherche, le sport... Plus de renseignements auprès de Laurence Huberdeau au 02 35 06 60 11

## Des flashcodes dans JDB

Depuis peu, des flashcodes ont fait leur apparition dans *Journal de bord*. Ces mosaïques de carrés noirs et blancs, version améliorée des codes barres, vous permettent de vous connecter, avec un smartphone - iPhone, Android... - à une page web en rapport avec le sujet auquel elles sont rattachées. Pour lire ces flashcodes, il faut donc un téléphone portable avec appareil photo et connexion Internet. Il suffit de télécharger, gratuitement, sur Android market ou l'App store, une appli comme Flashcode ou MobileTag. Une fois l'appli lancée, le viseur de l'appareil photo s'ouvre. En centrant le pictogramme dans l'écran, vous accédez alors au contenu désiré, avec des infos supplémentaires par rapport à l'article traité dans *Journal de Bord*.

## À chacun sa tête...

Tu as entre cinq et sept ans, le 27 avril (10h-11h), pars à la découverte des personnages représentés dans le musée, puis amuse-toi à inventer l'autre moitié de leur visage ou à changer leur coiffure (2 euros la séance). Inscription au 02 35 06 62 79.

## Stage Sténopé pour les 10-16 ans

Tu as entre dix et seize ans ? Les 24, 25 et 26 avril, de 14h à 16h30, viens apprendre une nouvelle technique photographique dérivée d'un procédé ancien : le sténopé. Dieppe ville d'art et d'histoire te propose de réaliser le boîtier, de faire des prises de vues dans la ville et un travail en laboratoire afin de concocter une exposition étonnante. La participation est de 6 euros pour le stage de trois après-midis. Inscription obligatoire au 02 35 06 62 79.



## Fais ton autoportrait au musée

Tu as entre huit et douze ans, le 27 avril (14h-16h), après avoir découvert les personnages représentés dans le musée, dessine et peins ton propre portrait ou celui de tes copains (2 euros la séance). Inscription obligatoire au 02 35 06 62 79.

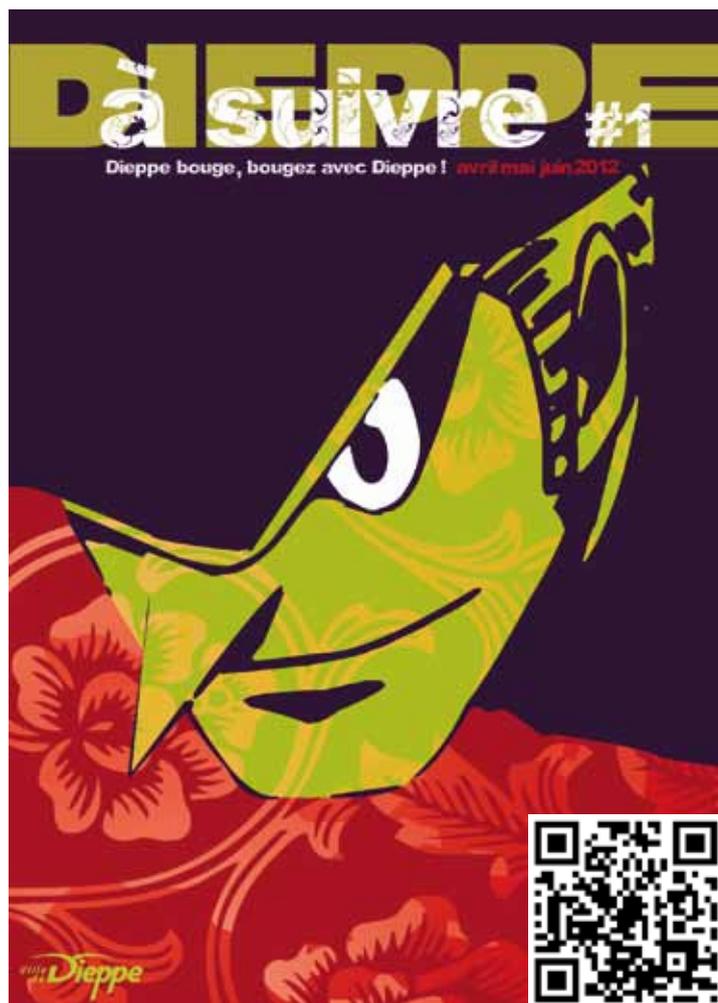
# “Dieppe à suivre” nouveau support événementiel

*Une nouvelle brochure trimestrielle regroupe toutes les infos sur les événements à suivre.*

“Dieppe bouge, bougez avec Dieppe !” Avec la nouvelle brochure trimestrielle *Dieppe à suivre*, ne rater pas les événements qui font bouger la cité des quatre ports. À l’intérieur de cette brochure éditée par la Ville de Dieppe, vous retrouvez les informations pratiques sur les principaux événements organisés par la Ville, les animations du Réseau des bibliothèques-ludothèques, les visites et activités de Dieppe Ville d’art et d’histoire, les expositions

du Château-Musée, les spectacles de DSN ou l’agenda des associations... Le 1<sup>er</sup> numéro couvrant les mois d’avril, mai et juin est déjà disponible et la deuxième édition est prévue pour début juillet. À suivre !

**EN PRATIQUE :** *La brochure “Dieppe à suivre” est disponible dans toutes les structures municipales et culturelles. Retrouvez aussi l’agenda complet sur [dieppe.fr](http://dieppe.fr) et [mobile.dieppe.fr](http://mobile.dieppe.fr).*



## ▶ MUSIQUE

Vendredi 13 avril 20H

*Rencontre chorales*, avec l’ensemble vocal de Dieppe, l’ensemble vocal de Conservatoire, un Chœur à Dieppe et Dieppe Accueil ▶ *Conservatoire*

Samedi 14 avril 20H30

*Danny Boy* ▶ *Casino*

Mardi 17 avril 20H30

*Ostinato*, avec le Chœur de Dieppe ▶ *Église St-Rémi*

Vendredi 20 avril 20H40

*Couleurs Gospel*, entrée libre ▶ *Église de Janval*

Samedi 21 avril 20H30

*Finale du Tremplin musiques actuelles*, avec des groupes de jeunes musiciens locaux. Entrée libre ▶ *Conservatoire*

## ▶ CONFÉRENCE

Mardi 17 avril 14H/20H

*Australie, l’aventure du continent rouge*, ciné conférence de Jean Charbonneau proposée par l’Université populaire dans le cadre de Connaissance du monde ▶ *Casino*

## ▶ JEUNE PUBLIC

Samedi 14 avril 17H

mercredi 18 avril 15H  
*Grandir*, c’est pas seulement quand on est petit, c’est toute la vie, dans la tête, dans le cœur aussi. Ariane, danseuse acrobate aérienne, propose, au sein d’une bulle de fibres tissées, la lecture poétique d’un cycle de vie. Un spectacle qui s’adresse aux familles avec enfants dès 18 mois ▶ *Maison Jacques-Prévert*

## ▶ CAFÉ LITTÉRAIRE

Jeudi 19 avril 20H

*Mes années Cuba*, d’Eduardo Manet ▶ *Hôtel de la plage*

## ▶ CIRQUE

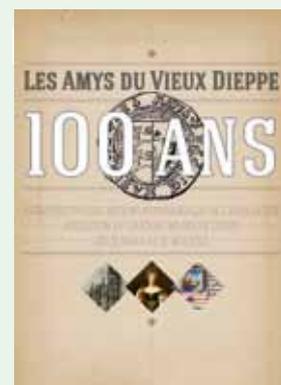
Du 30 avril au 2 mai

*Cirque Amar*, fauves, éléphants, trapézistes, clowns... ▶ *Front de mer*

## ▶ EXPOSITIONS

Jusqu’au 21 mai

*100 ans des Amys du Vieux Dieppe*, rétrospective des actions patrimoniales de l’association ▶ *Château-musée*



Jusqu’au 29 mai

*Carnaval*, photographies du carnaval 2011 et des préparatifs de l’édition 2012 réalisées par Erwan Lesné ▶ *service Communication*

Du 20 avril au 19 mai

*Corps en crise*. Peintures et photographies ▶ *5 rue de l’Oranger*

Du 24 avril au 26 mai

*Ambiances urbaines et portuaires*, peintures d’Yves Michel ▶ *Médiathèque*

Du 28 avril au 1<sup>er</sup> mai

*Salon de peintures Puys-sur-Mer*, de 15h à 19h ▶ *Chapelle de Puys*

28 et 29 avril

*600 ans de Jeanne d’Arc*, documents et statues retraçant sa vie ▶ *Chapelle de Bonsecours*

Dimanche 29 avril

*Les Mordus de la collection*, exposition toutes collections ▶ *salle des congrès*

## ► SPECTACLES

Vendredi 6 avril 20H

**Festival de danse**  
organisé par la Maison  
des jeunes de Neuville. 6 €  
► **Casino**

Samedi 21 avril 20H30

**Unies pour elles**, avec  
le groupe folklorique "Les  
Polletais" et l'humoriste  
Glomock. 5 € ► **salle des  
congrès**

Dimanche 22 avril 15H

**Fiesta on ice** ► **Casino**

## ► VISITES

Dimanche 8 avril 15H

**Le quartier du Pollet**,  
avec Dieppe Ville d'art et  
d'histoire ► **RV Office de  
tourisme**

Lundi 9 avril 10H

**Dieppe vue par les  
peintres**, avec Dieppe  
Ville d'art et d'histoire  
► **Château-Musée**

Dimanche 22 avril 15H

**Le centre historique**,  
avec Dieppe ville d'art et  
d'histoire ► **RV Office de  
tourisme**

Dimanche 29 avril 15H

**Les cours intérieures  
du centre ville**, avec  
Dieppe ville d'art et  
d'histoire ► **Office de  
tourisme**

Dimanche 6 mai 15H

**Les docks de Dieppe**.  
Découvrez le patrimoine  
industriel et artisanal  
avec Dieppe Ville d'art et  
d'histoire ► **RV à la gare  
SNCF**

Mardi 8 mai 15H

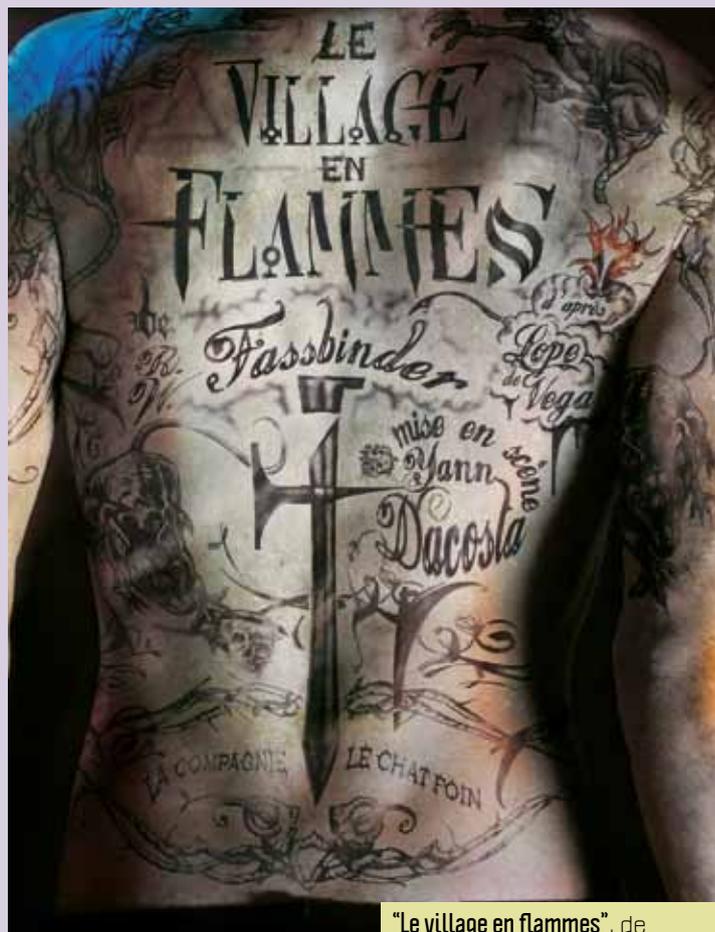
**Dieppe au lendemain  
de la seconde Guerre  
mondiale**, par Dieppe  
Ville d'art et d'histoire  
► **Office de tourisme**

# DSN s'embrase avec les écritures électriques

Un nouveau temps fort sur dix jours, dédié aux écritures contemporaines, fera vivre la scène nationale à un rythme effréné jusqu'au 15 avril.

« Les écritures électriques, c'est sept rendez-vous en dix jours à DSN et au Drakkar, de belles rencontres autour des écritures d'aujourd'hui, qu'elles soient littéraires, théâtrales ou musicales, un croisement artiste-public permanent », commente Philippe Cogney, directeur de DSN. Ce festival insolent et énervé favorisant la rencontre entre auteurs et public se perpétuera d'année en année. Ce festival accueillera le 6 avril au Drakkar, la première européenne de "Me too I am Catherine Deneuve", un cabaret déjanté, venu tout droit de New York. C'est l'un des quatre spectacles coproduit par DSN lors du festival.

Durant ce temps fort, il sera possible d'échanger avec les écrivaines Marie Nimier, Hala Ghosn ou le compositeur Bertrand Belin lors d'une table ronde gratuite programmée le 5 avril à 18h30 au studio de DSN. Belle apothéose de ces rencontres vivantes : High Dolls, le dimanche 15 avril à DSN. Les pantalons rockers offrent un concert drôle et intelligent qui démythifie le star-system. Un spectacle à déguster en famille.



**EN PRATIQUE : Programme complet et réservation sur place, quai Bérigny, ou sur [www.dsn.asso.fr](http://www.dsn.asso.fr). Billets de 8 à 22 € sauf High Dolls, tarif unique à 5 €.**

■ M.-H. Moudoumbou

"Le village en flammes", de Fassbinder, mise en scène par Yann Dacosta, sera sur la scène de DSN le 10 avril à 20h. Cette comédie oscillant entre humour et violence montre comment la colère du peuple peut être manipulée.

## ► DANSE

Vendredi 20 avril 20H

**Salves**, chorégraphie de  
Maguy Marins ► **DSN**



Jeudi 10 mai 20H

**Gare centrale**,  
chorégraphie de Josette  
Baiz, rapide et impétueuse  
sur des airs de Bach  
► **DSN**



## Toute l'info de DSN

Retrouvez le programme  
cinéma et toutes les infos  
concernant les spectacles  
présentés par DSN  
directement auprès de  
DSN, 1 quai Bérigny, ou sur  
[www.dsn.asso.fr](http://www.dsn.asso.fr)

Le programme de DSN  
sur votre mobile

